



Bureau cantonal pour
l'intégration des étrangers
et la prévention du
racisme

Service de la population
Avenue de Sévelin 46
1014 Lausanne

Rapport de projet 2023

Ce résumé de fin de projet a pour objectif de communiquer sur les activités menées et constitue un outil de présentation des actions mise en œuvre par les associations et institutions publiques partenaires du BCI. Il sert à synthétiser les activités financées qui ont eu lieu et à en questionner au besoin certains aspects. De plus, il permet au BCI d'évaluer le projet de façon rétroactive : comment le projet s'est déployé, quels défis ont pu être rencontrés ou encore à quels besoins le projet a effectivement répondu. A cette fin, nous encourageons les associations et les institutions publiques à joindre à ce rapport les modèles de documents utilisés dans le cadre de l'évaluation de leurs projets.

Pour rappel enfin, le versement du solde des 20% restant de la subvention dépend notamment de la bonne reddition de ce rapport.

Date	Cliquez ici pour entrer une date.
Numéro du projet (figure sur votre lettre de décision)	SA3T7I-52MEEV
Nom du projet	Vers l'école
Domaine	Primo-information ☐ Protection contre la discrimination ☐ Petite enfance ☒ Langue et formation ☐ Employabilité ☐ Vivre-ensemble ☐ Conseil ☐
Organe responsable	Nom : Ville de Prilly, Service intégration culture, Service de l'enfance Adresse : Route de Cossonay 40 NP/Lieu : 1008 Prilly Tél. : 021 622 74 40 Email : anna.andreiuolo@prilly.ch Site internet : www.prilly.ch
Personne de contact	Nom : Andreiuolo Prénom : Anna Tél. : 021 622 74 40 Courriel : anna.andreiuolo@prilly.ch
Statut de l'organisme subventionné:	Canton (administration) ☐ Commune (administration) ☒ Commission consultative Suisses-immigrés ☐ Association/Institution/Fondation/ONG ☐ Autres (préciser) ☐

1. Rapport narratif

Dans la mesure du possible, merci de limiter vos réponses à 2'000 caractères (espaces compris).



**Bureau cantonal pour
l'intégration des étrangers
et la prévention du
racisme**

Service de la population
Avenue de Sévelin 46
1014 Lausanne

Objectifs de départ

Quels étaient les objectifs initiaux du projet (changements souhaités, situation à atteindre etc.) ?

- Débuter et progresser en français
- Avoir des outils pour mieux communiquer avec l'école et les enseignants,
- Connaître le fonctionnement de l'école,
- Intégrer un autre cours de français à l'issue de ce cours,
- Rencontrer des personnes qui vivent la même situation.

Participation de personnes migrantes à la mise en œuvre du projet

Préciser ici si des personnes migrantes ont été impliquées dans la réalisation du projet.

Les réseaux du service intégration-culture, la Commission Suisses-Immigrés sont impliqués dans la démarche, mais directement dans la réalisation.

Activités réalisées et/ou modifiées

Décrire les activités effectivement mises en œuvre pendant la durée du projet. Si ces activités diffèrent de celles prévues initialement lors du dépôt de projet, amener les explications nécessaires. (ex.: adaptation des mesures en raison du Covid.)

Le projet Vers l'école a invité les parents des enfants allophones qui fréquentent le projet Viaescola à venir suivre des ateliers d'accueil proposés par l'association Français en jeu. Ainsi 15 ateliers ont été proposés à 10 personnes. Les ateliers ont eu lieu au Collège Centre du 22 février au 21 juin, de 14h à 15h30. L'atelier a été mené par une enseignante de l'association Français en jeu. Ces ateliers ont permis aux participant-es de se familiariser avec le système scolaire vaudois. Ces ateliers permettent également d'avoir les premières bases pour l'apprentissage du français, quelques outils de communication avec l'école et les futurs enseignants de leur enfant. L'enseignante connaît les offres en matière de cours de français de la région, elle a pu bien orienter les personnes vers des cours plus traditionnels. Les participant.es ont pu échanger entre eux.elles et créer des liens.

Activités non réalisées

Expliciter ici les activités qui n'auraient éventuellement pas eu lieu, et amener les éléments d'explication nécessaires. (ex.: activités n'ayant pu être réalisées en raison du Covid.)

Toutes les activités ont été réalisées.

Impact du projet et résultats atteints

Présenter la situation obtenue à l'issue du projet en fonction des objectifs de départ (ex.: quels ont été les changements observés sur la situation des bénéficiaires après leur participation au projet ?)

En janvier 2023, les familles dont l'enfant avec une autre origine ou un autre lieu de naissance que la Suisse et qui entrait en classe 1P en août 2023 ont reçu l'invitation à participer au projet Vers l'école. Les participant.es au projet ont suivi de manière régulière les ateliers. Une évaluation a été faite à l'issue des ateliers dont le résultat est très positif. Les participant.es sont très reconnaissant.es de l'opportunité qui leur est donnée de pouvoir suivre ces ateliers. Le point positif qui est noté pour une grande partie est le rapprochement avec le monde de l'école à Prilly : les lieux, le fonctionnement et la rencontre d'autre parent.



**Bureau cantonal pour
l'intégration des étrangers
et la prévention du
racisme**

Service de la population
Avenue de Sévelin 46
1014 Lausanne

Outils d'évaluation

Quels sont les outils et indicateurs que vous avez utilisé afin d'évaluer l'impact de votre projet ? Comment avez-vous mesuré l'atteinte des objectifs ? (ex : taux d'assiduité des participant-e-s, questionnaires de satisfaction des participant-e-s etc.)

Les participants au projet Vers l'école ont suivi les ateliers de manière régulière.

Le retour spontané des participants est très positif. ++

Le retour de l'enseignante Français en jeu est très positif. ++

Le retour des enseignantes qui accueillent les élèves des familles qui ont suivi le projet est positif ++

Public cible

Présenter les groupes cibles atteints. Si le groupe cible atteint est différent de celui prévu initialement, merci d'amener des éléments de précision.

Parents allophones dont les enfants vont commencer l'école à la rentrée d'août 2023 et sont inscrits au projet ViaEscola.

Atteinte du public cible

Comment avez-vous procédé pour atteindre le groupe cible ? Quelle a été votre stratégie de promotion du projet ? (ex: envoi de flyers, prises de contacts auprès d'un partenaire, etc.)

Le service des écoles met à disposition de la Ville le fichier d'adresses des familles dont l'enfant est inscrit en 1P. Un courrier leur est envoyé en début d'année avec un flyer explicatif et l'inscription. Ce flyer a été proposé cette année en 4 langues (albanais, anglais, français et portugais) déterminées en lien avec l'origine des enfants futurs 1P.

Prise en compte de la mixité des publics (diversité de genres, de nationalités, d'âges, etc.)

Si cette question est applicable à votre projet, expliquer ici comment vous avez cherché à garantir une représentation équilibrée des bénéficiaires par :

Genre : 8 femmes, 2 hommes

Nationalité : -

Age : -

Autre : Voir rapport Français en jeu

Partenaires

Quels ont été le(s) organisme(s) partenaire(s) du projet ? Pour quel(s) aspect(s) du projet ont-ils été impliqués ?

Une collaboration importante avec les écoles primaires est mise en place. Une collaboration étroite avec l'association Français en jeu, et plus particulièrement avec l'enseignante.



**Bureau cantonal pour
l'intégration des étrangers
et la prévention du
racisme**

Service de la population
Avenue de Sévelin 46
1014 Lausanne

Eléments de réussite ou difficultés rencontrées

Préciser ici les forces et les points d'améliorations du projet.

Le projet permet une meilleure compréhension des réalités des uns et des autres. Les parents, grâce aux ateliers, peuvent apprécier les moments d'apprentissage de la langue et avoir envie de poursuivre leur formation. Ils peuvent aussi comprendre le système suisse et apprendre comment mieux communiquer avec l'école pour le bien de leur enfant. Cette approche permet également de faire confiance aux enseignants de leur enfant.

Un travail de redéfinition du projet doit être envisagé par la Ville afin de pouvoir mieux maîtriser le projet mis en place par une ancienne direction. Un partage des tâches avec l'association Français en jeu sera fait dès 2024. Aussi un grand travail de communication doit être réalisé afin de toucher et sensibiliser un plus grand nombre de personnes à l'importance de l'apprentissage de la langue du pays d'accueil.

Propositions d'améliorations

Partant de la réponse à la question précédente, détailler quels seraient le(s) ajustement(s) à apporter au projet.

La Ville doit prendre le temps de se pencher sur le projet afin de maîtriser sa mise en place. Elle se défait de la partie Vers l'école et ne prend à sa charge que la partie ViaEscola. Elle doit mandater des professionnels pour la partie communication.

Perspectives et suite prévue du projet

Si cela s'applique à votre projet, comment pensez-vous implémenter les ajustements mentionnés dans le point précédent ?

La Ville doit mettre les ressources nécessaires au bon fonctionnement de ce projet et plus particulièrement la partie Via Escola.

2. Décompte financier

Vous pouvez soit joindre un document de décompte de votre choix à votre envoi par courriel soit utiliser le modèle disponible (recommandé) en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.vd.ch/themes/population/integration-des-etrangers-et-prevention-du-racisme/votre-projet-est-subsventionne-par-le-bci/>

Pour rappel, vous pouvez retrouver votre document de budget initial sur le portail des prestations en ligne de l'État de Vaud : <https://www.vd.ch/prestation/demander-une-subsvention-pour-un-projet-dintegration-et-ou-de-prevention-du-racisme>

Quelques rappels concernant les décomptes budgétaires :

- A la différence du budget - qui était une estimation des dépenses à engager et des recettes à percevoir - le décompte rapporte les coûts et les recettes réels, c'est-à-dire les montants qui ont



effectivement été dépensés et perçus durant le projet. Ainsi, les montants qui figurent sur le décompte ne sont pas toujours les mêmes que ceux qui apparaissent sur le budget initial.

- En vertu du principe de subsidiarité¹, dans le cas où le décompte financier du projet présenterait un bénéfice, le BCI peut revoir à la baisse le montant du financement initialement accordé à la prestation. De la même manière, et en application des dispositions de la Loi sur les Subvention relatives au contrôle des subventions octroyées, le solde restant de 20% peut ne pas être versé ou n'être versé que partiellement, et, dans certains cas, un remboursement, total ou partiel, des sommes déjà versées peut être exigé.
- Les subventions accordées sont limitées dans le temps et correspondent à la durée du projet telle que mentionnée dans la lettre de décision: les réserves financières ne sont en principe pas admises et la subvention ne peut être dépensée au-delà de la fin prévue du projet (en principe une année civile).

3. Rapport quantitatif

Les données relatives à la fréquentation du projet sont impératives pour le BCI ; elles nous permettent de mieux cerner le public cible atteint par chacune des mesures financées, mais également de remplir notre obligation de reporter ces données au Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM).

Le modèle de rapport quantitatif est disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.vd.ch/themes/population/integration-des-etrangers-et-prevention-du-racisme/votre-projet-est-subventionne-par-le-bci/>

Modalités : remplir une ligne par type d'activité (ex : cours de français A1, ateliers d'intégration, café-contact). Selon votre projet, il est tout à fait possible qu'il ne comporte qu'une seule ligne (si un seul type d'activité).

4. Calendrier et envoi

- Les antennes régionales et les responsables de pôles du BCI se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans la rédaction de ce rapport.
- Les rapports sont à envoyer par courriel à info.integration@vd.ch.
- Les rapports sont à envoyer en format « .doc », « .docx », « .xls » ou « .xlsx » et non en « .pdf » (sauf pour les annexes complémentaires que vous choisissez de joindre, de type article de presse, photos, graphiques etc.)
- Dernier délai : **28 février 2024** (vous avez bien sûr la possibilité de nous le rendre avant).

¹ Loi sur les subventions (Lsubv) du 22 février 2005, consultable ici : <https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/finances-publiques/legislation-sur-les-finances/loi-sur-les-subventions/>